

Nantes, le 18 novembre 2019

2^{ème} édition

TROPHEES DE L'EXCELLENCE ARTISANALE

Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire et Joël Fourny, président de la Chambre de métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire ont décerné ce lundi 18 novembre, à l'Hôtel de Région « Les Trophées de l'Excellence artisanale des Pays de la Loire ». Cet événement, mis en place par la Chambre de métiers et de l'artisanat de région, avec le soutien de la Région, est l'occasion, pour la 2^{ème} année consécutive, de mettre en lumière les talents de l'artisanat ligérien.

Trois catégories ont distingué :

- **La femme ou l'homme de l'artisanat : 1^{er} prix, Cédric Dekeyser – C2K-Pressing – Fontenay-le-Comte (85).** 2^e prix, Marina Poiron – La Popotte végétale – Ancenis (44). Mention spéciale Métiers d'arts, Marc Rimbault – « Marc Rimbault » à Grez Neuville (49).
- **La meilleure entreprise : 1^{er} prix, Valérie Joly – Différence Coiffure à Tiercé (49).** 2^e prix : Nicolas Bouvier - Isol 1 à Mayenne (53). Mention spéciale Métiers d'arts – Amaury Perocheau – Aigredoux à Saint Jean-de-Monts (85).
- **Le meilleur projet : 1^{er} prix, Didier Mainguy – Menguy Charpente à Cossé le Vivien (53).** Mention spéciale Métiers d'arts, Hugo Lambert – APPH Formation – Nantes (44). Mention spéciale « encouragement du jury », Charlotte Guillonnet – Tradition Sarthoise à Changé (53).

« Ces Trophées sont une reconnaissance, celle de nos savoir-faire d'exception. C'est le retour en force de l'authentique qui célèbre l'excellence artisanale et valorise l'intelligence de la main. Ils sont le symbole d'un attachement à une économie à la fois fermement enracinée dans ses territoires et résolument tournée vers l'avenir. C'est ce savant mélange ligérien entre tradition et modernité que les Trophées vont faire rayonner », dit Laurent Caillaud, conseiller régional en charge de l'artisanat.

Avec près de 69 000 entreprises, l'artisanat est un acteur économique majeur, qui irrigue l'ensemble du territoire régional par la création de richesse et d'emplois dans la quasi-totalité des communes ligériennes. L'artisanat est également créateur d'emplois durables et non délocalisables : avec plus de 203 000 salariés dont 13 700 apprentis, il représente 16% de l'emploi salarié des Pays de la Loire. Le secteur est également créateur de lien social par les services de proximité qu'il offre à la population, en particulier dans les zones rurales. Enfin, l'artisanat, par la transmission de savoir-faire uniques, offre aux jeunes des formations professionnelles de qualité, qui débouchent sur des métiers offrant de belles perspectives de carrière, notamment au travers de la création d'entreprises. Des raisons qui poussent la Région des Pays de la Loire et la Chambre de métiers et de l'artisanat à rester pleinement mobilisées pour soutenir l'apprentissage, mode de formation privilégié par les artisans.

« Dans le Pacte pour la ruralité et le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation, la Région a souhaité remettre les artisans au cœur de la politique économique et faire de l'économie résidentielle un levier du développement local. Notre partenariat privilégié avec la CMA des Pays de la Loire est important pour l'économie régionale car une entreprise ligérienne sur quatre est une entreprise artisanale. » dit Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire.

CONTACT PRESSE - Gwenola Cariou Huet : gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92